16th January 1900
La Grole de.

MARINE, COMMERCE & INDUSTRIE

Nous recevons la lettre suivante :

« Bordeaux, le 15 janvier 1900.

» Monsieur le Rédacteur,

» J'ai l'honneur de renouveler ma sollicitation de l'hospitalité de vos colonnes afin de répondre à l'article de M. Esclavy, président de la Ligue vinicole universelle, qui parut dans vos journaux du 16 et du 18 décembre 1899.

» M. Esclavy critique un rapport officiel qu'il n'avait jamais vu, mais qu'il avait apprécié d'après une ébauche fragmentaire publiée dans un journal de New-York. C'est à regretter qu'il ne soit pas venu à mon consulat afin de s'en procurer une copie authentique. Le rapport ne traitait que de l'importation de pommes tapées des Etats-Unis ; évidemment une petite nouvelle commerciale aussi inoffensive que n'importe laquelle qui n'a jamais été rédigée. Mon devoir m'oblige de faire un rapport sur tout débouché qui se présente pour un marché pour les produits américains. Ceci, je l'ai fait, et rien de plus.

» Mais M. Esclavy croit trouver un dessein malin dans le fait que je déclarais qu'il y avait une grande consommation, en France, de « piquette » fabriquée de pommes tapées américaines. Je n'ai pas, pour sûr, aucune connaissance du fait. Je n'ai jamais vu fabriquer l'article, mais je me suis aperçu de certaines choses qui me paraissaient plus fortes que la dénégation de M. Esclavy. Je sais que la France a importé pendant les trois dernières années plusieurs millions de livres de pommes tapées américaines. Je connais exactement la quantité et la qualité de ces importations, ayant été réquisitionné officiellement pour examiner des milliers de barriques entrées dans ce port. J'ai demandé, naturellement, aux importateurs, des hommes sagaces et intelligents, pourquoi ils choisissaient une qualité déterminée de marchandise, et ils me répondaient qu'elle n'était pas seulement plus bon marché, mais en vérité la meilleure pour le but auquel elle était destinée. A la question ce qu'on faisait avec ce fruit, ils répondaient : « piquette ». Un article dans un des journaux statistiques français des plus dignes de foi fut la première chose qui appela mon attention sur la consommation, à Paris, de « cidre fabriqué avec des pommes tapées ». La discussion des raisons pour et de l'étendue de ce trafic m'a amené à considérer sa relation à l'importation contemporaine de pommes tapées américaines. Les statistiques de ce commerce furent les bases sur lesquelles fut racontée la consommation de « piquette ».

» La déclaration de M. Esclavy que je recommandais du fruit malsain au marché français n'est pas seulement inexacte, mais singulièrement absurde. Personne en Amérique ne fait sécher des pommes pourries, d'abord parce qu'il y en a un surplus immense de saines, et parce qu'une pomme pourrie gâterait la vente de plusieurs bonnes. J'avais pris le soin de déclarer que toutes les pommes tapées pour ce marché devraient être « blanches, dures, et d'une odeur épicée ». On ne pourrait pas obtenir un résultat semblable avec du fruit gâté ou trop mûr.

» Mais on arrive au climax de la découverte de M. Esclavy d'une « nouvelle campagne antivinique » quand il cite comme preuve de mon dessein malin le fait que je recommandais aux Américains « d'essayer la piquette comme boisson d'été ». Il croit évidemment que je désire remplacer le vin de Bordeaux par la « piquette ». A vrai dire, cela ne pourrait pas arriver. La moitié probablement du peuple américain ne fait *aucun* usage de boissons alcooliques. Je leur ai recommandé d'essayer la « piquette » en place de certaines décoctions connues sous le nom de « summer drinks » (boissons d'été), dont la plupart le résultat de mixtures avec de l'eau de seltz. En ce qui concerne les autres 40,000,000 de notre peuple, ils consomment des boissons alcooliques variées, dont une petite partie seulement se compose de vins français. Ceci n'est pas en conséquence d'aucune nouvelle campagne antivinique, mais un simple résultat de causes que tous devraient reconnaître comme suffisantes. « Phylloxera, » « black-rot, » et « Bordeaux-mixture » ne sont pas des expressions séduisantes. L'Américain qui boit du vin n'apprécie pas plus le produit de telles maladies auquelles on donne un parfum par moyen de remèdes, que M. Esclavy apprécierait la « piquette » fabriquée avec des « pommes véreuses ».

» M. Esclavy attaque spécialement la déclaration que « la consommation du vin diminue en France ». « Il admet qu'il y a eu » diminution à Paris et dans d'autres centres » de population », mais soutient que les régions moins populeuses ont compensé cette perte et montrent un petit avantage. J'aurais dû dire, pour être strictement correct, selon les experts, que « la consommation du vin » diminue à Paris et dans les grands centres, » mais que les districts moins populeux du » pays ont consommé assez pour compenser » et même dépasser la diminution totale ». Cela me semble une déclaration bizarre quand on considère les statistiques de la population de France pendant les quelques dernières dizaines d'années. Au moment où j'écrivais je ne pensais qu'aux statistiques de Paris, et il ne m'est jamais venu à l'idée que mes paroles seraient appliquées comme ayant une étendue plus grande.

» Peu nous importe, à mes compatriotes ou à moi, laquelle de ces déclarations est la véritable. Nous ne nous occupons que du commerce extérieur de la France. Personne nie sa décadence, et ce qu'il faut spécialement pour le commerce des vins en France, c'est son changement. Les Etats-Unis sont le pays qui donne le plus d'espoir. Il ne faut que du travail et de la confiance pour y rétablir son ancien prestige. La raillerie ne le ferait pas. Les vins ont été spécialement favorisés dans nos arrangements réciproques avec la France, dont j'ai pris une part active tant que fonctionnaire et écrivain. Le rapport que M. Esclavy critique ne fut publié qu'à la fin novembre, de sorte que les chiffres de l'exportation pendant le dernier trimestre n'auraient pu être affectés par sa « campagne » antivinique » imaginaire.

» Pendant un siècle le vin a tenu le premier rang parmi les exportations. Les exportations déclarées à ce consulat pendant le dernier trimestre de 1899 s'élevaient à 6 millions 607,000 francs. Presque tout produit de ce district consulaire montre une augmentation importante, excepté le vin ; ceci est tombé au quatrième rang. Pourquoi ? Le manque de « prestige moral », et le fait que toute personne qui par hasard donne expression à des opinions qu'une imagination brillante pourrait construire comme incompatibles avec les opinions des experts en ce qui concerne la qualité ou la quantité des vins français, est regardé comme un ennemi et dénoncé comme tel. Pourtant on ne peut pas lire les journaux spécialement consacrés à ce sujet sans être affecté d'un doute de l'infaillibilité des experts.

» Dans mon opinion, M. Esclavy rendrait beaucoup plus de service à la Ligue vinicole universelle en trouvant quelque moyen de rétablir le « prestige moral » des vins français à l'étranger que de chercher approbation en combattant une nouvelle croisade antivinique qui n'a jamais possédé la moindre ombre d'existence, excepté dans son imagination super-exaltée.

» Tout expéditeur de vin de Bordeaux pourrait, en poursuivant le vrai chemin, augmenter beaucoup son exportation aux Etats-Unis. Ce cours, le consul des Etats-Unis d'Amérique n'a jamais manqué de le recommander à ceux qui lui ont demandé son avis. La méthode adoptée par M. Esclavy peut lui être très satisfaisante, mais elle n'augmenterait pas l'exportation du vin par un litre dans un siècle.

» Veuillez agréer, etc.

» *Le consul des Etats-Unis à Bordeaux,*

» TOURGÉE. »

Published Correspondence with M. Esclavy President of the Vinegrowers League.

CHAUTAUQUA COUNTY NY HISTORICAL SOCIETY 2013